|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Mettre en œuvre l’accompagnement personnalisé[Décret n°2009-148 du 10 février 2009](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237827&categorieLien=id) relatif à l’organisation de la voie professionnelle*.* [BO n°1 du 3 janvier 2019](https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo1/MENE1831834A.htm) (CAP et Baccalauréat professionnel). [BO n°12 du 21 mars 2019](https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo12/MENE1905963N.htm)(Note de service du 13 mars 2019 Horaires CAP et Baccalauréat professionnel. Vade-mecum Consolidation des acquis etAccompagnement Personnalisé sur [Eduscol.](https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html)   |  | **2020** |
|  |  |  |  |  |
| **Plan** Planifier |  | **Do** Mettre en œuvre |  | **Check** Evaluer |
| **Contexte, stratégie, sens, objectifs**Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, chaque élève bénéficie d’un temps d’accompagnement renforcé qui répond à ses besoins, à ses aspirations et à ses projets. L’accompagnement personnalisé est un volet du dispositif d’accompagnement.1 Ce module s’inscrit-il dans un axe / des axes du projet d’établissement ?Le pilotage des actions est-il mis en place ?Des instances comme par exemple le Conseil pédagogique définissent-elles des objectifs et des propositions de mise en œuvre ?Comment est organisée la communication autour de la question de l’accompagnement ?Un échéancier, des indicateurs cibles, des bilans d’étapes sont-ils prévus ?**1 Les trois volets du dispositif d’accompagnement**Volumes horaires pour un cycle et par année comprenant trois volets :1. Consolidation des acquis
2. Accompagnement personnalisé
3. Aide à l’orientation (module d’insertion professionnelle et de poursuite d’études)

**CAP** : 192,5 h pour le cycle  Année 1 : 101,5 h / Année 2 : 91 h**Bac Pro :** 265 h pour le cycle  Seconde : 90 heures  Première : 84 heures Terminale : 91 heures |  | **Acteurs – Actions – Moyens – Temps** **Organisation pédagogique**🞄 La période d’accueil et d’intégration en lycée professionnel contribue-t-elle à constituer des offres de modules d’accompagnement personnalisé répondant aux besoins et aux projets des élèves ? 🞄 Comment sont évalués ces besoins ?🞄 Les entretiens et les diverses évaluations diagnostiques mises en place à la rentrée permettent-ils de les affiner ? 🞄 Comment est établi le lien avec le Livret Scolaire Unique (LSU) ?🞄 Y a-t-il des réunions de régulation des intervenants dans l’AP ?🞄 Ces réunions font-elles l’objet de compte-rendu ?**Modalités**🞄 Quels sont les objectifs principaux visés dans le cadre de l’AP ? 🞄 Sont-ils partagés avec les équipes enseignantes ?🞄 Comment cet accompagnement apporte-t-il une aide au travail personnel de l’élève ?🞄 Une aide au travail personnel hors la classe est-elle mise en place ? Quelle en est l’organisation ? 🞄 Quels moyens de communication sont-ils adoptés pour diffuser aux équipes, élèves, parents ? 🞄 Comment sont valorisés les progrès de l’élève ainsi que son investissement ?🞄 En quoi les contenus des séances d’AP diffèrent-ils des heures de cours classiques ?🞄 L’accompagnement personnalisé contribue-t-il à la réalisation de projets pluridisciplinaires etculturels, au développement d’une culture commune ainsi que d’une culture internationale pour tous les élèves ?**Suivi et évaluation**🞄 Les indicateurs et résultats des actions sont-ils publiés et connus de tous ?🞄 Comment est organisé le suivi des élèves ? 🞄 Quels outils (portfolio de compétences) ? Quelle(s) stratégie(s) ?🞄 Des positionnements et des bilans d’étape au cours de l’année sont-ils programmés / envisagés ? Les points forts de l’élève sont-ils pris en compte ? Comment ?🞄 Quelle stratégie d’équipe est-elle choisie pour l’acquisition et l’évaluation des compétences transversales, psychosociales, socio-professionnelles pour les disciplines engagées dans l’AP ?🞄 Le volet « accompagnement personnalisé » fait-il l’objet d’une ou plusieurs enquêtes de satisfaction auprès des élèves, des parents, des équipes mobilisées ?🞄 Des actions pédagogiques remarquables, innovantes, inspirantes font-elles l’objet d’une valorisation spécifique en établissement, sur son site web, sur un site académique ?  |  | **Exemples d’indicateurs de suivi** * Plan(s), tableau(x) de bord (organisation AP).
* Outils de positionnement, de suivi.
* Fiche(s) action(s) présentant les objectifs visés et les besoins identifiés des élèves.
* Observables attestant de la qualité des modules proposés.
* Enquêtes élèves, entretiens.
* Stratégies de communication et de valorisation.
* Outils d’évaluation et de suivi (relevé de compétences, portfolio, ‘webclasseur‘…).
* Evaluation de l’implication de l’élève dans son travail personnel.
* Nombre et nature des actions conduites au titre de l’AP.
* Nombre et nature de projets et d’actions à caractère pluridisciplinaire, culturel et ouvert à l’international.
* Effets sur le nombre d’élèves poursuivant leurs études.
* Effets sur l’évolution des pratiques pédagogiques.
* Stratégies de communication et de valorisation.
* Proportion des enseignants impliqués dans l’AP.
* Effets observables dans les enseignements et sur la réussite des apprenants.
 |

**Juin 2020 - Contributeurs :**

**Académies d’Aix-Marseille - Grenoble - Limoges**

 **DIAGNOSTIC PARTAGÉ**

 **Act Agir**

**Objectifs**

**Points forts**

 **1.6**

**Actions**

**Points faibles**